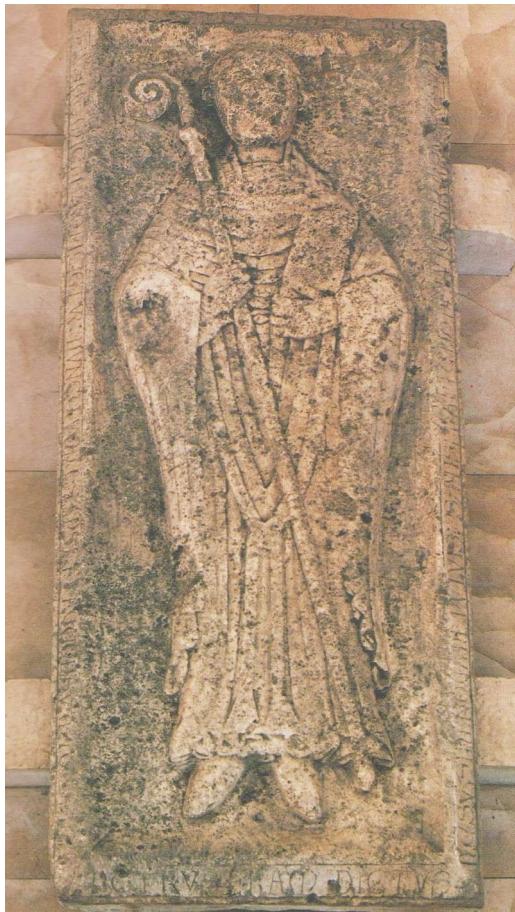


*Bulletin de l'association
pour la sauvegarde de
l'Abbaye de l'Étoile*

Association loi 1901

Siège social :

Mairie d'Archigny
86210 Archigny



Page de couverture :

**Dalle de la tombe de Pierre de l'Étoile
fondateur de l'abbaye de Fontgombault**

Pierre de l'Étoile était le frère d'Isembaud, fondateur de l'abbaye de l'Étoile. Il mourut en 1114 et fut inhumé dans la salle capitulaire de son abbaye. Trois reconnaissances du corps eurent lieu dont la dernière en 1954.

Cette sépulture, avec sarcophage et pierre tombale, fut transférée au centre de la cinquième travée de la nef, tout près du chœur des moines. Elle s'y trouve toujours.

Éditorial du Président

L'Étoile à son zénith

Chers amis de l'Étoile,

Nous sortons juste du colloque organisé par l'Association pour les 900 ans de l'abbaye de l'Étoile et nous sommes encore un peu sur notre « nuage ». En effet, pour ceux qui n'ont pu venir ou qui n'habitent pas le Poitou, je tiens à souligner que tout s'est passé au mieux et que ce fut, le mot n'est pas exagéré, un succès indéniable comme l'ont mentionné les nombreux retours que nous avons eus : nombre de participants (au moins 130), qualité de l'organisation et, en particulier, du matériel audiovisuel, qualité des interventions avec une grande complémentarité, excellence du déjeuner servi à table, s'il vous plaît ! Bref, tout fut parfait jusqu'au temps qui, élégamment, limita ses fortes ondées à la durée des conférences.

Que tous ceux qui ont contribué à ce succès inespéré soient ici vivement remerciés. Ils ont donné aux visiteurs une magnifique image de l'abbaye de l'Étoile, de son environnement et de son équipe soudée autour de ce projet que certains pouvaient considérer, au départ, comme un peu fou ! A nous de continuer et de ne pas les décevoir. Je vous signale, dès maintenant, que le numéro du second semestre 2024 (n° spécial) sera consacré au colloque du 8 juin avec un résumé des interventions et des photos de la journée.

Mais il nous faut « redescendre dans la vallée » et retrouver, après les vacances, les problèmes qui se posaient à nous avant le colloque. Nous avons, à cet effet, François Gauthier et moi, rencontré Jacky Roy, le maire d'Archigny et son adjointe, Madame Le Meur, pour voir dans quelles conditions l'abbaye pourrait être reprise par la commune. François Gauthier, qui vient d'entrer au CA, peut nous aider tant par ses relations et les portes qu'il pourrait nous ouvrir que par sa connaissance des procédures et des dossiers, fruit d'une longue expérience au service de la diplomatie française. C'est, comme je le disais à l'Assemblée générale, un petit signe de la Providence qui nous donne du cœur à l'ouvrage, nous indique la marche à suivre et nous empêche, malgré les difficultés de l'heure et l'inertie de Grand Châtellerault, de nous décourager. A nous de prendre les choses en mains et de profiter des occasions qui se présentent ou se présenteront : aide de l'État aux églises rurales et édifices religieux (l'Étoile peut elle en bénéficier?), soutien de la Fondation du Patrimoine et de la mission

Bern, recherche de mécènes privés, sans parler, bien sûr, du financement des institutionnels.

Avant toute chose, il convient de convaincre la DRAC (architecte des Bâtiments de France ou du Patrimoine) de venir à l'Étoile porter un diagnostic sur ce monument classé, évaluer la nature des travaux et chiffrer le coût de l'opération, en particulier pour le bâtiment des convers. A partir de là et, en toute transparence, nous pourrons agir dans plusieurs directions : tant vers les pouvoirs publics que vers les donateurs privés. La difficulté consistant à intéresser et à sensibiliser les acteurs du Patrimoine religieux en milieu rural. Vous voyez, chers amis, que nous avons encore du travail et que le colloque, même réussi, ne doit pas être un feu de paille mais, au contraire, le point d'appui et la vitrine pour progresser et réussir l'étape suivante : la consolidation des bâtiments avec, si possible, un projet réaliste et chiffré.

C'est dans cette direction que nous allons œuvrer en suivant toujours l'Étoile qui est et demeure le signe de ralliement pour tous ceux qui veulent sauver l'abbaye et lui permettre de renaître et de revivre à l'ombre du bourg d'Archigny. Que chacun soit sur le pont, à son poste et je suis persuadé que les moines de l'Étoile nous donneront le coup de pouce nécessaire au moment voulu, au moment où nous nous y attendrons le moins. C'est, en tout cas, le vœu que je forme en ce début d'été.

Olivier DESTOUCHES

8080303

Vie de l'Association

Rapport moral lors de l'Assemblée générale du vendredi 12 avril 2024 à l'Étoile

Est excusée : Ghislaine Combepeyroux

Monsieur le maire d'Archigny, Madame le premier adjoint, Mesdames et Messieurs, chers amis de l'Étoile,

merci d'être venus une nouvelle fois à l'Étoile et d'avoir sacrifié une belle journée de printemps. Mais l'Étoile en vaut la peine, ce n'est pas notre ami François Joyaux qui me contredira.

Avant de commencer cette Assemblée générale, je souhaiterais que l'on observe une minute de silence pour notre ami Claude Garda, décédé le 30 octobre dernier. Comme vous le savez, il a passé 50 ans de sa vie à travailler sur l'abbaye de l'Étoile, ce qui a permis de mieux la connaître, donc de mieux l'aimer : recherches, écrits, colloques, correspondances etc... Il mérite toute notre reconnaissance et toute notre gratitude pour ce travail de bénédictin ou mieux de cistercien.

Je vais, cette année, être plus bref que l'année dernière, vous me direz que ce n'est pas difficile. Certes, et pourtant l'année 2024 s'annonce particulièrement riche en événements et en manifestations divers. Ne nous en plaignons pas, cela signifie que notre Association est active, essentiellement grâce à vous, et vit au rythme de l'actualité.

2024, j'espère que vous ne l'ignorez pas, marque **le 900^{ème} anniversaire de la fondation de l'abbaye de l'Étoile** par Isembaud, frère de Pierre de l'Étoile qui a donné son nom à l'abbaye.

Mais, on apprenait cela autrefois à l'école, quand on apprenait encore quelque chose : la roche Tarpéienne est proche du Capitole. Si c'est le moment de commémorer solennellement l'événement, c'est aussi l'heure de vérité concernant le devenir de notre abbaye. Nous allons bien sûr parler de ces deux points en détail.

Nous commencerons par approuver, comme chaque année, le compte rendu de l'AG de 2023 dont vous avez tous eu connaissance dans le Bulletin n°54 de l'année 2023. Il est adopté. Venons en à notre ordre du jour. Je voudrais tout

d'abord vérifier que le quorum est atteint. En vertu de nos statuts, le quorum est atteint si 1/4 des adhérents à jour de cotisation sont présents ou représentés par un pouvoir donné à un autre membre de l'Association. C'est le cas puisque nous avons reçu 25 pouvoirs et que 20 adhérents, y compris les membres de notre CA, sont présents sur un total d'adhérents à jour de cotisation d'environ 90 soit près de 50 %.

Après le rapport moral statutaire que j'ai l'honneur de présenter devant vous pour la 11^{ème} année, les meilleures choses ont une fin, vous en conviendrez, Mireille Chanet nous présentera le rapport d'activités pour 2023 et Olivette Valet, notre fidèle trésorière, le compte d'exploitation pour 2023 et le bilan financier arrêté au 31 décembre 2023. Quant à Catherine Puglia, notre vice-présidente, si elle souhaite intervenir, je lui donnerai volontiers la parole. Juste un mot sur les visites-découverte de l'abbaye : depuis que nous les avons reprises, le bilan est globalement positif et pourrait même s'améliorer avec l'aide de l'Office du tourisme de G.C. sous la responsabilité de Madame Boirel. Nous comptons aussi sur Chauvigny et Angles-sur-l'Anglin pour nous envoyer des visiteurs.

Je pourrais reprendre mot pour mot le début de mon intervention de 2023 tant les éléments du dossier de l'abbaye ont peu changé. Il est vrai que les lourdeurs bureaucratiques alliées à une mauvaise foi certaine ne facilitent pas le travail collectif. Il paraît déjà loin, et pourtant, le temps où nous nous réunissions en commission tripartite à Châtellerault avec la CAPC, l'ancêtre de G.C. et la commune d'Archigny. *In illo tempore !*

Depuis, il y a eu des hauts et des bas, de bonnes et de mauvaises surprises et je dirais que je préfère toujours le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. Il l'est, en effet, et vous allez comprendre pourquoi dans un instant. Je pousserais même le bouchon jusqu'à dire que nous pourrons, peut-être, après le 8 juin, déboucher un magnum de Chinon ou de Marigny-Brizay.

Il eut été impensable de laisser passer l'année 2024 sans fêter dignement les 900 ans de notre chère abbaye comme toutes ses « consœurs » cisterciennes l'ont fait avant elle : Pontigny, notre abbaye-mère en 2014 et Clairvaux, l'abbaye de Saint-Bernard en 2015. La Providence a voulu, quand je parle de la Providence, je pense aux moines de l'Étoile qui ont vécu ici pendant 650 ans, que cet anniversaire, ce jubilé soit célébré par trois événements majeurs : j'en ai déjà parlé au CA ou dans le Bulletin mais permettez-moi d'y revenir car il sont tous les trois d'une actualité brûlante : le livre de François Joyaux sur

l'histoire de l'abbaye de l'Étoile, l'exposition des livres de l'Étoile à la BU de Poitiers et, enfin, le colloque du 8 juin à l'Étoile.

Le livre de François Joyaux : que, j'espère, vous avez tous commandé. Si ce n'est le cas, par pure négligence j'imagine, dépêchez-vous car il était en souscription jusqu'au 31 mars, c'est-à-dire jusqu'à Pâques au prix de 22 €. Exceptionnellement, et dans notre grande mansuétude, nous maintenons ce prix jusqu'à aujourd'hui. Après ce sera 27 € et, éventuellement, les frais de port. Je ne remercierai jamais assez notre ami, François Joyaux, adhérent de notre Association, de nous avoir fait un tel cadeau, en rédigeant ce petit chef-d'œuvre, à la fois documenté et clair, aux nombreux dessins et photos. Certes, il s'est appuyé, pour la documentation, sur le travail de Claude Garda qui, comme je le disais en commençant, a œuvré pendant 50 ans pour arriver à une meilleure connaissance de l'abbaye de l'Étoile et, pour la mise en page, photos et notes en bas de page incluses, sur la grande compétence de notre ami Sylvain Quin mais François Joyaux aura eu le double mérite : celui de rédiger un ouvrage sur l'histoire de l'abbaye de l'Étoile qui n'existant pas (en particulier sur les granges de l'Étoile, celle de Graillé notamment, qui n'avaient pas été étudiées par Claude Garda) et aussi celui de replacer l'histoire de l'abbaye et les événements qui s'y sont déroulés dans leur contexte historique. On ne peut expliquer les destructions de l'Étoile et l'état actuel de l'abbaye sans parler de la guerre de Cent Ans, des guerres de religion, de la commende, du jansénisme ou de la Révolution française. François Joyaux se fera un plaisir de vous présenter brièvement son livre à l'issue de l'AG et surtout de vous le dédicacer ce qui lui donnera évidemment une valeur supplémentaire. J'aimerais savoir, comme vous du reste, comment l'idée lui est venue d'écrire sur l'Étoile ? Merci infiniment, cher François, pour ce magnifique travail qui honore à la fois un grand universitaire et notre modeste abbaye. François Joyaux étant un homme modeste et discret, permettez-moi, en quelques mots, de vous rappeler son parcours universitaire : diplômé de Sciences Po Paris, pas le Sciences Po d'aujourd'hui, wokiste et décadent, mais celui de la grande époque, celle de René Rémond. Docteur d'État en histoire, Professeur des Universités, il fut successivement, professeur à Science Po Grenoble, à Sciences Po Paris, à la Sorbonne, à l'ENA et aux Langues O où il enseignait le chinois et le malais. Excusez du peu ! C'est un spécialiste internationalement reconnu de l'Extrême-Orient et ... des roses. Il vous expliquera pourquoi. A l'âge où beaucoup ont renoncé à travailler, justement pour tailler leurs rosiers, il continue à travailler d'arrache-pied dans son manoir chinonais, au milieu des vignes, comme il se doit, écrivant régulièrement des ouvrages sur l'Extrême-Orient. Cet ouvrage,

atypique dans sa production littéraire, est l'aboutissement logique et heureux du travail de Claude Garda. Je ne peux que m'incliner devant ces deux chercheurs, ces deux passionnés d'histoire religieuse, ces deux érudits !

Comme un bonheur n'arrive jamais seul, Madame Trainneau-Durozoy, chartiste, directrice du fonds ancien de la Bibliothèque universitaire de Poitiers, a organisé dans cette même BU une exposition sur les ouvrages de l'Étoile du XVII^{ème} siècle, aux armes de Dom Cerizay du Teillé, ouvrages dont Claude Garda avait fait la recension dans un petit livre paru en 1989 à la Société des Antiquaires de l'Ouest (SAO) et intitulé : « *La bibliothèque cistercienne de l'Étoile* ». Il s'agissait essentiellement des ouvrages détenus par la BU (environ 105) et par le presbytère Saint-Jacques de Châtellerault (6). A la suite de la donation faite en 2017 à l'Association par le Père Blochat, bibliothécaire de la maison diocésaine de Poitiers, des 35 volumes qu'elle possédait, Claude Garda a écrit, la même année, une nouvelle brochure sur les derniers ouvrages de l'Étoile intitulée : « *Données nouvelles sur la bibliothèque des cisterciens de Notre-Dame de l'Étoile au XVII^{ème} siècle* ». Ce sont ces ouvrages, du moins une partie, environ 40 (faute de place et faute de vitrines en assez grand nombre), qui seront présentés à la BU avec une explication générale et, dans des cartouches, des explications particulières liées à chaque ouvrage présenté. C'est Madame Trainneau qui réalise ce travail à la fois savant et didactique ce dont nous la remercions. L'exposition aura lieu du 23 avril au 14 juin 2024 et vous êtes tous invités à l'inauguration qui aura lieu le mercredi 24 avril à 12 h à la BU (Bâtiment « Ruche » du campus, route de Chauvigny, entre la Fac de Droit et la Fac de Lettres, le bâtiment du fond). J'espère que vous pourrez y venir nombreux pour à la fois remercier Madame Trainneau et représenter notre abbaye. Un pot aura lieu après l'inauguration afin de pouvoir échanger avec les représentants de l'Université ou les personnalités présentes.

Dernier événement : **le colloque du 8 juin 2024**. C'est évidemment un défi que nous entendons relever si chacun, naturellement, s'investit pour sa réussite. Ce que tout le monde peut et même doit faire, c'est en parler autour de soi et inciter ses connaissances à venir. C'est déjà une grande chance que nous ayons pu réunir 6 personnalités de premier plan le même jour, dans un même lieu, pas spécialement facile à atteindre. Ne gâchons pas cette occasion unique de faire découvrir l'Étoile, grâce à ce colloque, à un maximum de personnes. Nous pouvons loger 212 personnes dans l'église abbatiale : alors, chers amis, à vos téléphones et ordinateurs !

Il reste des affiches et flyers, prenons en et faites en surtout bon usage. J'avais

oublié de vous donner le titre des conférences qui auront lieu à l'abbaye entre 10h et 16h30 le 8 juin prochain, sachant que tous les intervenants assisteront à la totalité du colloque ce qui est non seulement une preuve d'intérêt mais aussi de grande délicatesse vis-à-vis de leurs collègues ou des autres intervenants.

Le matin, François Joyaux traitera le sujet suivant : « *Les granges de l'abbaye de l'Étoile : le cas particulier de celle de Graillé* ». Pour la circonstance, il nous a promis une surprise. Avec un tel homme, il faut s'attendre à tout !

Toujours le matin, Martin Aurell parlera « *d'Isaac de l'Étoile, Henri II d'Angleterre et la critique de la croisade* ».

Enfin, pour terminer la matinée, Alexis Grelois traitera : « *L'introduction de l'Ordre de Cîteaux dans l'Ouest de la France au XII^e siècle* ».

L'après-midi, Dom Jean Troupeau parlera de « *la réforme de l'Ordre cistercien au début du XVI^e siècle : deux cartes de visite régulière des abbayes de l'Étoile et de la Prée* ».

Ensuite, Madame Trainneau-Durozoy évoquera « *la bibliothèque de l'abbaye de l'Étoile des origines à nos jours* ».

Enfin, François Launay nous parlera de « *la Charte européenne des abbayes et sites cisterciens : défis et perspectives dans un monde bouleversé* ».

C'est un programme riche et passionnant que nous ne pourrons pas renouveler souvent. Alors, je me répète : prenez votre bâton de pèlerin et faites un maximum de publicité dans votre environnement immédiat ou même moins proche. Nous ferons le bilan ensuite et j'en tirerai toutes les conséquences.

Le devenir de l'abbaye de l'Étoile

Nous allons aborder maintenant un sujet moins agréable, plus terre à terre mais c'est le propre de tout corps social, comme le corps humain par exemple, de passer par des hauts et des bas, des périodes de tension et des périodes de calme et de sérénité. On ne peut pas dire que la sérénité soit de mise comme vous allez le découvrir. En effet, que va devenir notre chère abbaye à partir du moment où Grand Châtellerault veut s'en débarrasser ? un peu à la manière du sparadrap du capitaine Haddock. Madame Lavrard l'a confirmé à Jacky Roy, le maire d'Archigny, lors d'une rencontre à Archigny même.

J'avais envoyé un courriel le 6 février 2024 à Madame Campinho, l'un des Architectes des Bâtiments de France (ABF) de la DRAC à l'antenne ex-Poitou-Charentes de Poitiers, spécialement chargée du Nord-Vienne. Je lui demandais

si elle aurait le temps de se rendre à l'Étoile pour constater l'étendue des dégâts, en particulier sur le bâtiment des convers, et lui disais, en outre, que si cela lui rendait service, j'étais prêt à l'emmener. Pouvais-je faire plus ? Il est toujours préférable de parler d'un monument *in situ* que dans l'anonymat d'un bureau. Elle me répondit le 19 février qu'en raison d'un agenda surchargé (elle remplaçait, en plus, un collègue parti et non remplacé), il lui était impossible de venir à l'Étoile dans les prochains mois ! Elle me demandait, en outre, si concernant la maîtrise d'ouvrage, Grand Châtellerault avait avancé des propositions : diagnostic et/ou travaux à programmer ? Si oui, il nous fallait contacter la conservation régionale des Monuments Historiques (MH). Non seulement, G.C. ne communique pas avec nous mais il ne communique pas plus avec la DRAC. Les raisons sont simples et connues : G.C. ne fait rien !

Pour en avoir le cœur net, j'ai envoyé le 22 février dernier un courriel à Madame Plumet, responsable du service Patrimoine Pays d'Art et d'Histoire de G.C. Je lui rappelais que nous préparions sérieusement les 900 ans de l'abbaye de l'Étoile avec 3 manifestations dont nous venons de parler. Je lui demandais également une copie de la convention d'occupation de l'abbaye que nous avions signée le X . Je lui rappelais, enfin, que pour 2024 rien n'avait été programmé en matière de travaux, en particulier la mise hors d'eau du bâtiment des convers (tôles ondulées ou bâche sur ledit bâtiment), côté cloître. Ceci ne nécessiterait pas un gros investissement, encore faut-il le programmer et, ensuite, lancer les travaux. A ce jour, je n'ai reçu aucune réponse, je dis bien aucune. Vous en tirerez les conclusions que vous voulez. Moi, je pense qu'on se fiche de nous et encore, je suis poli !

Le jour de notre dernier CA, le lundi 25 mars 2024, nous avons été reçus par Monsieur le maire d'Archigny et l'une de ses adjointes. Nous avons bien sûr évoqué l'avenir de l'abbaye de l'Étoile et la possibilité pour la commune d'Archigny de la récupérer. Il faut savoir, d'abord, quel est **le budget de fonctionnement de l'abbaye sur une année normale, y compris l'entretien** et voir si Archigny peut en assumer le coût financier. Je ne parle pas ici du budget d'investissement qui comprend les travaux de restauration, dûment budgétés. Naturellement, l'Association soutient Monsieur le maire dans ce projet mais ce n'est pas suffisant. Il faut l'accord du conseil municipal d'Archigny en lui démontrant que l'abbaye ne grève pas le budget de la commune et, si possible, un appui financier pérenne du Conseil départemental de la Vienne. Pour les travaux, c'est autre chose et, sous le contrôle de la DRAC, dont le financement peut aller jusqu'à 40 %, il nous faut trouver des

financements extérieurs après une étude d'impact, un diagnostic et, bien sûr, la rédaction d'un dossier sérieux et complet. C'est à nous de trouver ou des mécènes privés ou un financement public institutionnel qui sera de plus en plus difficile à trouver compte tenu du déficit budgétaire de l'État et de la dette abyssale. Je ne suis pas sûr que la culture et le patrimoine soient une priorité absolue des pouvoirs publics. Dans ces conditions, faire du bâtiment des convers un centre d'interprétation franco-canadien (ou franco-acadien) représente un fameux défi. Pourtant, cela a du sens : il faut d'abord monter un dossier et trouver des investisseurs qui acceptent de se lancer dans ce vaste chantier avec les risques inhérents à ce type d'opération. J'ai une partie de la réponse dans la salle, nous en parlerons dans un instant au moment de l'élection ou du renouvellement des membres du C.A.

Par ailleurs, j'ai rencontré le 26 mars le directeur de l'ensemble scolaire Isaac de l'Étoile, M. Poirault, pour parler de nos trois événements liés aux 900 ans de l'Étoile. Il a semblé intéressé par ces diverses manifestations, m'a promis qu'il en parlerait autour de lui et qu'un membre de l'établissement, lui ou un autre, viendrait à l'exposition et au colloque. Acceptons en l'augure. Enfin, il nous prête l'Amphi d'Isaac de l'Étoile pour la conférence de François Joyaux le 14 mai prochain. Vous pouvez, déjà, surtout pour les Poitevins, noter cette date dans vos agendas. Parlez en à vos relations. Mon cher Christian, je te remercie d'être intervenu auprès de Marie-Laurence de Mascureau, déléguée des VMF pour la Vienne, qui a informé tous les adhérents de notre colloque en des termes très aimables. Peux-tu être aussi notre ambassadeur auprès de la Demeure historique et d'autres associations s'intéressant au patrimoine et à la culture. J'ai invité M. Poirault à venir à l'Étoile qu'il ne connaît pas encore !

Venons en pour terminer à quelques points qui ne méritent pas un long développement :

La Charte européenne des abbayes cisterciennes :

Juste un mot pour vous dire que le torchon brûle entra la majorité des adhérents et la minorité qui est en état de sécession. Trois membres du CA de la Charte, sous l'autorité de l'abbaye d'Alcobaça au Portugal, sont en passe de créer une association concurrente : le réseau européen des abbayes cisterciennes, reprenant mot pour mot les statuts de la Charte. Ne pouvant prendre la direction de la Charte de l'intérieur, ils tentent maintenant une opération de débauchage des abbayes membres ou non membres de la Charte. Pour rassurer les adhérents et compléter le règlement intérieur, François Launay a convoqué à

Paris une AGE le 12 mars dernier à laquelle j'assistais. L'objet était, en modifiant les statuts, de considérer comme un acte déloyal, contraire à notre éthique, le fait de participer à une autre association poursuivant le même objet et ayant un périmètre d'action identique d'autant que ces actions se sont déroulées dans la plus grande opacité. Le texte proposé par notre Président a été adopté par 55 voix contre 19 et 10 abstentions. Affaire à suivre au moment où François Launay a proposé à deux membres dissidents du CA une rencontre de la dernière chance pour tenter d'arriver à un compromis.

Les visites-découverte de l'abbaye :

Pour développer nos visites, une convention va être signée avec l'Office du tourisme de Grand Châtellerault (ne pas confondre avec le service patrimoine, Pays d'art et d'histoire) qui nous enverra des visiteurs moyennant une rétrocession de 10 % du droit d'entrée des billets soit 30 centimes par visiteur ! Comme par le passé, les visites se feront avant les manifestations, lors des journées du patrimoine les 21 et 22 septembre et sur rendez-vous. Si la santé de notre ami Gérard le permet, il assurera une permanence en juillet/août ce dont nous sommes infiniment reconnaissants. Par ailleurs, et nous en remercions Catherine, les manifestations sont inscrites dans l'*Open Agenda* de G.C.

Mireille va nous dire dans un instant combien de visiteurs payants sont passés à l'Étoile en 2023 et si la tendance est bonne pour 2024.

Le Bulletin :

Nous avons décidé de maintenir 2 Bulletins par an malgré des coûts de plus en plus élevés, en particulier les timbres, car c'est un peu notre marque de fabrique, notre signe distinctif et je sais que nos adhérents y sont très attachés. Je disais l'année dernière, et je le répète, nous sommes l'une des rares abbayes à avoir un Bulletin régulier. Il a déjà été enrichi par les écrits de Dom Troupéau, maintenant de François Joyaux qui a rédigé pour le prochain Bulletin un article passionnant sur les liens entre l'abbaye de Fontgombault et l'abbaye de l'Étoile. J'en profite pour le remercier chaleureusement pour sa précieuse collaboration qui se manifestera encore au colloque où il m'a annoncé une surprise. Avec de tels intellectuels, il faut s'attendre à tout : quand j'écris difficilement 3 lignes, il écrit 3 pages avec une facilité déconcertante. Heureux homme sur lequel la vieillesse n'a pas de prise ! Le Bulletin et je le disais aussi est un trait d'union entre nous, entre ceux qui habitent en Poitou et les autres qui suivent à distance nos manifestations et nos activités. Gardons le précieusement.

Avant de passer la parole à Mireille Chanet pour le rapport d'activités 2023 et à Olivette Valet pour le rapport financier, je voudrais procéder à l'élection des membres du tiers sortant.

Election des membres du tiers sortant :

Nous devons procéder maintenant, en vertu de l'article 10 de nos statuts, à l'élection des membres du tiers sortant de notre CA, c'est-à-dire ceux qui avaient été élus en 2021. En cas de réélection, ces administrateurs le seraient pour 3 ans. Sont renouvelables : Ghislaine Combepeyroux et Marie-Marcelle Puchaud. Elles souhaitent se représenter toutes les deux. Qui est pour ? Nous les félicitons et les remercions de leur engagement au service de l'Étoile. J'en profite pour vous signaler que notre amie Nelly Teyant, bien que non renouvelable, souhaite prendre du champ pour s'occuper, entre autres, de son mari malade. Nous la remercions et lui souhaitons beaucoup de courage et de force morale dans cette tâche ingrate. Enfin, j'ai l'honneur de vous présenter François Gauthier qui a accepté d'entrer au CA bien qu'il poursuive encore des activités professionnelles à Paris. Je l'en remercie vivement. Son épouse ayant une maison dans la région, nous espérons qu'il pourra concilier sa vie professionnelle, sa vie familiale et l'abbaye de l'Étoile. Même si je vous ai déjà parlé de lui brièvement, je souhaite qu'il se présente et qu'il nous dise en quoi il peut nous aider à réaliser ce centre d'interprétation franco-canadien.

Je vous parlais au début de mon intervention de la Providence, j'espère que vous y croyez. Car, comment qualifier autrement l'arrivée à l'Étoile de ce diplomate au CV impressionnant ! Vous me direz, il a suivi l'Étoile et il est arrivé jusqu'à nous. C'est vrai, et je voudrais conclure en pensant à l'avenir de l'Étoile et du bâtiment des convers : François Gauthier est peut-être *the right man in the right place*, l'homme qu'il fallait, où il le fallait. En tout cas, c'est mon souhait le plus cher !

Olivier DESTOUCHES

PS : *Le rapport financier présenté par Olivette Valet sera publié dans le prochain Bulletin.*

20230302

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ABBAYE DE L'ÉTOILE À ARCHIGNY SAISON 2023

DIMANCHE 18 juin : conférence de Max AUBRUN, conservateur honoraire des musées de Chauvigny. Le thème choisi était la gestion de l'eau du XI^e au XIII^e siècle : Abbaye de l'Étoile - Monastère de la Puye et le prieuré de Chauvigny. Entre 20 et 30 personnes.

LES NUITS DES ETOILES. Le **11 août** : conférence par un membre de la Sté des Sciences de Châtellerault puis observation du ciel. Le public était moins nombreux que les autres années suite au covid.

15 AOUT - FÊTE NATIONALE ACADIENNE : 1773-2023, 250^{ème} anniversaire de l'arrivée des Acadiens en Poitou. Nous avons participé à cette grande fête en présentant sur notre stand des ouvrages sur l'abbaye de l'Étoile.

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE : concert par l'ensemble AMICI MIEI avec pour thème «Voyage à travers l'Europe baroque». Une cinquantaine de spectateurs présents.

JOURNÉES NATIONALES DU PATRIMOINE : permanences assurées par les membres de notre association. Une trentaine de visiteurs.

DIMANCHE 17 DECEMBRE : concert de noël à l'église St Georges d'Archigny interprété par le Chœur d'hommes du Haut Poitou. 140 spectateurs.

Des visites ont été assurées par des membres de notre association tout au long de l'année

Mireille CHANET

2023

L'Étoile et Fontgombault **Neuf siècles de fraternité**

Il n'est pas un article concernant l'Étoile qui ne rappelle que cette abbaye doit son nom au fait qu'Isembaud, son fondateur, la nomma ainsi en souvenir de son frère, Pierre de l'Étoile, fondateur de celle de Fontgombault. Ce fut effectivement le lien initial entre ces deux abbayes, un lien de fraternité, doublé d'une commune spiritualité. Mais ce serait une erreur, nous semble-t-il, de réduire les relations entre les deux abbayes à ce lien originel. En fait, tout au long de leurs histoires parallèles, elles ne se quittèrent jamais de vue au fil des siècles. Et aujourd'hui encore, la prospère abbaye de Fontgombault tient à entretenir le souvenir et faire vivre ces liens traditionnels avec l'abbaye ruinée de l'Étoile. C'est ce que nous voudrions souligner par les quelques lignes qui suivent.

Une quasi fondation de Fontgombault

Comme nous venons de le rappeler, la première évidence de ces liens de fraternité entre les deux abbayes est celle du nom, Notre-Dame de l'Étoile, en souvenir et hommage de son fondateur Isembaud à l'égard de son frère, Pierre de l'Étoile, premier abbé de Fontgombault, à partir de 1091. Première évidence, mais pas première preuve. N'oublions pas, en effet, qu'Isembaud fut tout d'abord moine de Fontgombault. C'est là qu'il se forma à la vie monastique, sous l'autorité de son frère, et qu'il s'imprégnna des idées érémitiques et réformatrices qui régnaienr alors à Fontgombault, lesquelles allaient se retrouver lors des premières fondations d'Isembaud en Poitou. Notons d'ailleurs, à ce propos, que si aujourd'hui les deux abbayes se situent dans deux départements différents, l'Indre pour Fontgombault et la Vienne pour l'Étoile, à l'époque, elles relevaient toutes les deux du Poitou, au moins pour le temporel (Fontgombault relevait de l'archevêché de Bourges pour le spirituel).

N'oublions pas non plus qu'au temporel, Isembaud, avant de fonder L'Étoile, implanta ses premiers ermitages sur des terres qui lui avaient été confiées par Fontgombault. Ce fut le cas du premier de ces ermitages, celui de Moindin, vers 1120, tout près du site de la future abbaye. Puis, peu après, ce fut aussi le cas de celui de La Perchaie, plus loin, vers Chauvigny, également confié par Fontgombault. En outre, il est fort probable que ces ermitages furent établis avec des religieux dont certains venaient de Fontgombault. C'est dire qu'on était en face d'institutions qui, de fait, étaient des « quasi-fondations » de

Fontgombault. Quant au troisième ermitage fondé par Isembaud, cette fois à Saint-Pierre-en-Vaux, le long de la Vienne, il le fut sur une terre donnée par un puissant seigneur local, Joscelin Oger, mais on restait dans la même mouvance puisque les Oger étaient des vassaux des Senebaud, eux-mêmes donateurs de Fontgombault et bientôt de l'Étoile.

Autant d'éléments qui nous ont amené à écrire, dans notre histoire de *L'abbaye royale Notre-Dame de l'Étoile* : « L'abbaye de Fontgombault n'eut jamais, canoniquement, la moindre autorité sur les ermitages d'Isembaud, ni par la suite sur l'abbaye de l'Étoile. Comme le précise très justement Dom Jacques de Bascher : « Les établissements d'Isembaud jouissent d'une pleine indépendance, même à l'égard des monastères [Fontgombault et Preuilly] qui les ont pourvus en terres et en sujets ». Sans doute. N'empêche que la concession de ces terres, l'envoi de moines fondateurs, le lien familial entre Pierre de l'Étoile et Isembaud, et surtout leur communauté de vues quant à la meilleure voie à suivre pour revenir à l'authenticité de la Règle de Saint Benoît, faisaient de ces ermitages des quasi-fondations de Fontgombault au-delà de la Creuse et de la Gartempe. En donnant à sa future abbaye le nom de l'Étoile, surnom de son frère décédé, Isembaud ne fera que souligner cette quasi-filiation, ou si l'on préfère, cette filiation spirituelle ».



**Dalle funéraire de Pierre de l'Étoile
à l'abbaye de Fontgombault**

Quand Isembaud fonda l'abbaye de l'Étoile, en 1124, ce fut sur une terre, Font-à-Chaux, à lui donnée par Guy de Cenuis. Pour Dom Jacques de Bascher, moine et historien de Fontgombault : « C'est dans ce document daté de 1124 [charte de donation de Font-à-Chaux] qu'apparaît pour la première fois le nom de « *Stella* » et de « *Stellensis* » attaché à la nouvelle abbaye (...). Isembaud l'avait choisi en souvenir de son frère, Pierre de l'Étoile, qui avait été aussi son « père en Dieu ». C'est ici le lieu de rappeler que l'histoire de ces origines de l'abbaye de l'Étoile nous est précisément connue grâce aux recherches de Dom Jacques de Bascher, publiées au début des années 1980 : ce n'est pas le moindre des liens entre les deux abbayes de l'Étoile et de Fontgombault que ce souci des moines historiens de Fontgombault, hier Dom Jacques de Bascher, aujourd'hui, Dom Jean Troupéau, de travailler à l'histoire de l'Étoile, véritable fille spirituelle.

Enfin, il faut également rappeler que Fontgombault et l'Étoile eurent, à l'origine, plusieurs donateurs importants en commun. Ce fut le cas, en particulier, de la puissante famille Senebaud qui contribua au patrimoine de Fontgombault, mais aussi à celui de l'Étoile, laquelle lui devait notamment son grand et riche domaine d'Aigues-Joignant, à Saint-Hilaire-sur-Benaize, à cette époque en Poitou, qu'elle conserva jusqu'à la Révolution.

Deux histoires parallèles, parfois très liées

Il est vrai que très tôt, les histoires respectives de l'Étoile et Fontgombault pourraient donner l'impression d'avoir suivi deux voies divergentes. En effet, Fontgombault demeura longtemps fidèle à sa famille bénédictine, de sa fondation en 1091 à sa suppression en 1742, pour y revenir, après deux siècles compliqués, à partir de sa restauration de 1948. En revanche, l'Étoile, fondée dans la famille bénédictine en 1124, rallia l'Ordre cistercien dès 1145 et y demeura jusqu'à son extinction en 1791. Toutefois, ces deux apparténances différentes, et non divergentes, ne sauraient effacer leur très grande proximité. L'une et l'autre vécurent sous la même Règle, celle de saint Benoît, celle de l'*Ora et Labora*, et dans la même volonté d'en revenir constamment à ses principes initiaux essentiels, par un monachisme réformé à Fontgombault, par la réforme bernardine à l'Étoile. Différence d'us et coutume, certes, mais totale convergence quant à l'idée sous-jacente commune d'un retour constant aux sources pour préserver l'authenticité d'une vie monastique fidèle à la Règle de saint Benoît.



Façade de l'abbaye de Fontgombault

La proximité géographique des deux abbayes, environ six lieues, toutes les deux, on l'a rappelé, dépendantes du Poitou pour ce qui était du temporel, explique évidemment qu'au cours des siècles, elles connurent des difficultés comparables et eurent souvent à affronter les mêmes périls. On pourrait aisément rappeler les périodes qui furent noires aussi bien pour l'Étoile que pour Fontgombault, celles de la guerre de Cent Ans au XIV^e siècle, des guerres de religion du XVI^e, ou encore du régime de la commende et de la confidence du XVI^e au XVIII^e siècle et enfin, celle de la Révolution et de la ruine des deux abbayes. Prenons l'exemple de la guerre de Cent Ans : ce fut, en septembre 1356, le même « Prince Noir », Édouard de Woodstock, qui pilla les deux abbayes de Fontgombault et de l'Étoile. Il en fut de même lors des guerres de religion : en juillet 1569, les troupes protestantes de Lornay, un des lieutenants de Coligny, pillèrent tout à la fois les abbayes de Fontgombault, puis de l'Étoile.

Toutefois, l'histoire de ces deux abbayes ne fut pas seulement parallèle, mais aussi, parfois, étroitement liée. Songeons par exemple que du XII^e siècle jusqu'à la Révolution, durant six siècles, les deux domaines de Moindin et La Perchaie, confiés par Fontgombault à Isembaud dès avant la fondation de son abbaye, restèrent propriété de l'Étoile et lui assurèrent une partie non négligeable de ses revenus. C'était grâce au fief de La Perchaie que l'Étoile était présente à l'intérieur même de la ville haute de Chauvigny, siège des barons-évêques de Poitiers. Ne serait-ce que par ce lien important, l'histoire de l'Étoile resta toujours liée à celle de Fontgombault.

Dans certains cas, cette histoire des deux abbayes n'était que leur

commune opposition à un même péril, par exemple, au tout début du XVI^e siècle, leur commune opposition à la famille des Sully. En effet, à la fin du XVe siècle et au début du XVI^e, les scandales étaient fréquents lorsque les grandes familles nobles en venaient aux conflits armés pour faire élire tel ou tel de leur membre aux charges abbatiales. A Fontgombault, en 1500, les deux frères Jean et Guyon de Sully, seigneurs de Cors (à l'est du Blanc), décidèrent de faire élire abbé leur frère François de Sully, moine de l'abbaye. A cette fin, ils n'hésitèrent pas à rassembler 1.000 à 1.200 hommes de guerre pour donner l'assaut à l'abbaye et obtenir de force son élection. Le plan échoua et finalement François de Sully dut s'incliner en 1501, mais le scandale était remonté jusqu'au Parlement de Paris. Or il se trouva que vers 1516, le siège abbatial de l'Étoile fut vacant et que deux familles s'opposèrent, là aussi, pour l'obtenir. L'une était la famille de Couhé, guère plus fréquentable que les Sully : en 1491, Jeanne de Couhé, tante du prétendant à l'Étoile, avait obtenu son abbatat à Sainte-Croix de Poitiers, à la suite d'un scandaleux conflit armé. Quant à l'autre prétendant, il s'agissait à nouveau d'un membre de la famille Sully, André de Sully, abbé commendataire de l'abbaye de la Colombe en Berry. On se retrouvait, à l'Étoile, en 1516, dans le cas de figure de Fontgombault en 1500. Toutefois, à l'Étoile, il n'y a pas trace de conflit armé, mais l'élection donna probablement lieu à un difficile affrontement puisque Pontigny, l'abbaye-mère de l'Étoile, demanda à cette occasion, « de mettre une sainte discipline parmi les religieux de l'Étoile ». Comme à Fontgombault, les Sully, à l'Étoile aussi, perdirent la bataille ; ce fut Jean de Couhé qui emporta le bénéfice et devint abbé commendataire de l'Étoile.



Dans certains cas, heureusement, ces « rencontres » entre l'Étoile et Fontgombault plaçaient l'Étoile en position plus avantageuse. Un bon exemple

est, au XVII^e siècle, celui de l'affaire concernant l'abbé de Fontgombault André Pellault. On était en 1655 et l'abbaye de Fontgombault traversait de grands désordres spirituels et temporels. L'abbé en titre était André Pellault, mais il n'était en fait que le confidentiaire du marquis de Rochefort, très âpre quant aux bénéfices qu'il tirait de l'abbaye. Les difficultés provoquées par les deux hommes, l'archevêque de Bourges interdit l'abbé André Pellault de ses fonctions sacerdotales. Néanmoins, ce dernier passa outre et continua à célébrer la messe, ce qui était une faute gravissime. Pour en finir avec ce scandale, on fit appel à l'abbé de l'Étoile, à cette époque, Dom Placide Petit, de la Stricte Observance. Peut-être s'était-on souvenu que quelques siècles plus tôt, Fontgombault et l'Étoile communiaient dans le même esprit de réforme et de remise en ordre au sein de l'Eglise. Ce fut donc Dom Placide Petit qui fut chargé « d'absoudre de ses confidences et malversations », c'est-à-dire de confesser André Pellault, l'abbé de Fontgombault, en vue de « le réhabiliter de l'irrégularité qu'il avait encourue pour avoir célébré étant interdit ». En tout cas, cette mission confiée à l'Étoile était un bel hommage rendu à sa Stricte Observance.

Même après la Révolution, se produiront des « rencontres » remarquables entre l'Étoile et Fontgombault. On sait, par exemple, que lors de la vente des biens nationaux, en 1791, le domaine que possédait l'Étoile à Graillé depuis le XII^e siècle, fut adjugé à Antoine Bichier des Ages, procureur royal au Blanc, près de Fontgombault, mais surtout père de Jeanne-Elisabeth Bichier des Ages, la future sainte, qui en héritera. Or Antoine Bichier des Ages était le cousin de Dom Vincent Bichier, moine de Fontgombault durant 46 ans et même prieur de cette abbaye entre 1705 et c.1714, puis successivement titulaire de presque tous les offices claustraux de l'abbaye : grand-chantre, procureur-économiste, infirmier et finalement pitancier vers 1740. Celui-ci, après la suppression de la communauté bénédictine de Fontgombault, en 1741-1742, avait collaboré quelques temps avec celle des lazariques qui lui avait succédé, notamment pour la création des « Petites Écoles de Fontgombault » et celle d'une Caisse de secours pour les pauvres et les malades. Il était décédé en 1751. Il est bien probable que Jeanne-Elisabeth s'inspira de l'œuvre de son cousin de Fontgombault lorsqu'en 1817-1820, avec André-Hubert Fournet, elle créa sa congrégation des Filles de la Croix pour l'assistance aux malades et l'éducation des enfants des campagnes.

Fontgombault se souvient

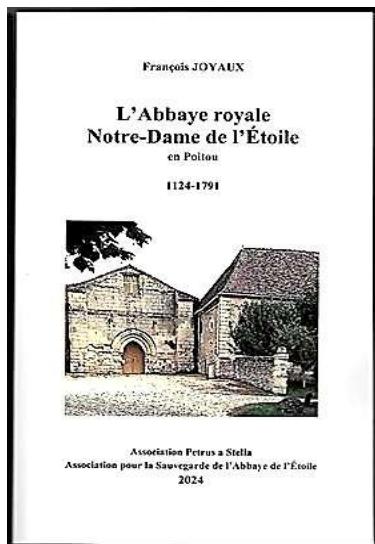
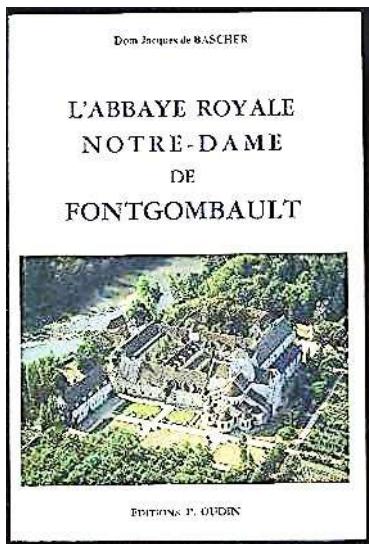
Tout ce passé reste très vivant de nos jours. Une des premières visites qu'effectuèrent les moines de Fontgombault après y avoir rétabli la

communauté bénédictine en 1948, fut consacrée à l’Étoile. Puis ensuite, ce fut le noviciat qui vint à l’Étoile. Les uns et les autres y célébrèrent la mémoire d’Isaac de l’Étoile dans la salle capitulaire, non restaurée à cette époque. Plus près de nous, en 2000, l’abbé de Fontgombault, Dom Antoine Forgeot, vint y dire la messe dans la chapelle de la Vierge, « la première semble-t-il, selon ses propres termes, à être célébrée depuis très longtemps (la dernière messe aurait été célébrée par saint André-Hubert Fournet pendant la Terreur) ». Il s’était fait accompagner de Dom Jacques de Bascher, l’historien de Fontgombault, mieux que personne capable de faire le lien entre l’histoire de son abbaye et celle de l’Étoile. Il y revint en 2011, avec une douzaine de novices, et y dit à nouveau la messe, la première, cette fois, à être célébrée dans l’abbatiale depuis 1790.

Son successeur, Dom Jean Pateau, poursuivit cette tradition en venant, lui aussi, célébrer l’eucharistie en 2015, accompagné de quatorze moines et novices, puis à nouveau en 2016, cette fois, accompagné du Cardinal Sarah, Préfet de la Sacrée Congrégation pour le culte divin, qu’il avait invité, ainsi que de Dom Antoine Forgeot, désormais abbé émérite de Fontgombault. Ce fut également Dom Jean Pateau qui, cette même année 2016, vint bénir les nouveaux vitraux de la salle capitulaire. On le constate, Fontgombault n’a jamais oublié ce qui, depuis 1120 environ, la lie à l’Étoile.

Parallèlement, sur un autre plan, Dom Jean Troupeau, actuel historien de Fontgombault, tint à prolonger l’œuvre de Dom Jacques de Bascher en poursuivant des recherches sur l’histoire de l’Étoile et en publiant dans le Bulletin de l’Association pour la sauvegarde de l’abbaye. Par ailleurs, lorsque cette dernière, en 2017, récupéra, grâce à la bienveillance de la Bibliothèque diocésaine de Poitiers, un certain nombre de livres provenant de l’ancienne bibliothèque constituée au XVII^e siècle par Dom Jean-Bernard de Cerizay du Teillé, abbé de l’Étoile, c’est tout naturellement à l’abbaye de Fontgombault qu’elle en confia la conservation. L’Étoile, même en ruine, et Fontgombault entretiennent ainsi, tant sur le plan spirituel que sur le plan temporel, leurs relations de fraternité, vieilles de neuf siècles.

C’est aussi ce à quoi nous avons tenté de participer, modestement, en publiant l’histoire de *L’abbaye royale Notre-Dame de l’Étoile*. Depuis des années, nous avons lu et relu le beau livre sur l’histoire de *L’abbaye royale Notre-Dame de Fontgombault* que Dom Jacques de Bascher nous avait offert le jour de notre anniversaire en 1993. Il avait tenu à publier cet ouvrage en 1991, pour le IX^e centenaire de son abbaye. En dépit des recherches considérables qu’il avait menées sur l’Étoile, Claude Garda avait renoncé à en écrire une histoire générale. Or nous souhaitions que l’Étoile, comme Fontgombault, ait aussi son livre pour son IX^e centenaire, en cette année 2024.



C'est dans cet esprit que nous avions sollicité une préface du TRP Dom Jean Pateau, abbé de Fontgombault, de façon à souligner la continuité des liens entre les deux abbayes, en dépit de la ruine de l'Étoile : elle nous a été généreusement accordée et nous en remercions très vivement Dom Jean Pateau. Plus largement, cette préface souligne la part qu'a prise l'abbaye de Fontgombault à l'élaboration de ce livre, notamment l'aide intellectuelle apportée par Dom Jean Troupéau et la publication sous les auspices de l'Association Petrus a Stella, outre ceux de l'Association pour la sauvegarde de l'abbaye de l'Étoile. C'est aussi pour mieux faire ressortir cette continuité des liens entre les deux abbayes que nous avons dédié ce livre à la mémoire de Pierre de l'Étoile, premier abbé de Fontgombault, en même temps qu'à celle de son frère Isembaud, premier abbé de l'Étoile.

En ce IX^e centenaire, ce sera par une messe célébrée dans l'abbatiale de l'Étoile, le 20 août prochain, à 11 h., fête de la Saint Bernard, patron des Cisterciens, qu'il sera à nouveau fait mémoire de ces liens si anciens et si étroits entre les deux abbayes de Fontgombault et de l'Étoile. Cérémonie d'autant plus symbolique et émouvante que l'officiant de cette messe sera le maître des novices de Fontgombault et qu'il sera accompagné du noviciat de l'abbaye.

François JOYAUX

2024

Événement

Inauguration de l'exposition sur les ouvrages de l'abbaye de l'Étoile le 24 avril 204 à la Bibliothèque Universitaire de Poitiers

Madame le conservateur du Fonds ancien de la BU de Poitiers, mon Père, Monsieur le maire d'Archigny, Mesdames et Messieurs, chers amis de l'Étoile,

je voudrais, en commençant, avoir une pensée pour notre ami **Claude Garda** qui a tant oeuvré pour la redécouverte et le classement des ouvrages de l'Étoile du XVIIème siècle, dont une partie est présentée devant vous. Il nous a quittés le 30 octobre dernier et son absence est durement ressentie par tous ceux qui l'ont connu.



Bien évidemment, je voudrais remercier Madame **Trainneau-Durozoy** qui a eu l'idée de cette exposition et l'a montée et organisée avec l'aide de ses collègues que je remercie également. Reportée, cette exposition ne peut mieux tomber puisqu'elle a lieu pour les 900 ans de notre chère abbaye de l'Étoile, fondée en 1124 par Isembaud, frère de Pierre de l'Étoile, d'où nous tirons notre nom, fondateur de l'abbaye de Fontgombault. C'est l'un des trois événements marquants du jubilé de l'Étoile avec le livre de François Joyaux et le colloque du 8 juin prochain à l'Étoile.

Je n'oublie pas de remercier le **Père Blochat** qui a eu la délicatesse de donner

en 2017 à l'Association que je représente les 35 livres qui étaient à la maison diocésaine de Poitiers. C'est en sa qualité, à l'époque, de bibliothécaire qu'il nous a proposé ces livres, devant réduire considérablement le volume des livres avant déménagement à la future maison Saint-Hilaire. A la suite de ce don, Claude Garda a rédigé une plaquette procédant au récolement des ouvrages et à la rectification de quelques erreurs figurant dans le document de 1989.



Mes remerciement vont aussi au **Père Boutet** qui conserve précieusement au presbytère Saint-Jacques de Châtellerault 6 ouvrages ayant appartenu à ce même fonds ainsi qu'à **Madame de la Guéronnière** qui nous a prêté les 2 ouvrages de l'Étoile qu'elle possède.

Merci, aussi, à notre ami **François Joyaux**, ici présent, d'avoir écrit le premier ouvrage sur l'histoire de l'abbaye de l'Étoile. Si certains sont intéressés par cet ouvrage, François Joyaux se fera un plaisir de vous le dédicacer après l'inauguration.

Merci à **Jacky Roy**, maire d'Archigny, d'avoir fait le déplacement, malgré un emploi du temps chargé.

Merci, enfin, à vous tous chers amis de l'Étoile, administrateurs de l'Association¹ ou autres, d'être venus aujourd'hui montrer votre intérêt pour

¹ Je remercie tous les administrateurs qui ont fait le déplacement : Mireille Chanet, Jean-Yves Chotard, Olivier Destouches, Claude de Giafferri, Gérard Guyonneau,

notre abbaye presque millénaire.



Permettez-moi, d'ajouter juste un mot à ce que vient de dire excellement Madame Trainea-Durozoy. Environ 1030 volmumes, aux armes de Dom Jean-Bernard de Cerizay du Teillé¹, abbé de l'Étoile de 1676 à 1702, existaient lors du recensement de la bibliothèque de l'Étoile en 1759 (70 % d'ouvrages religieux et 30 % d'ouvrages profanes ce qui est très important). Il en reste aujourd'hui environ 150 d'identifiés (106 à la BU, 35 à l'Association en dépôt à Fontgombault, 6 à Châtellerault, 2 à Madame de la Guéronnière, 1 à Ligugé, 4 en mauvais état à l'abbaye, quelques autres chez Claude Garda dont « *l'éloge de la folie* » d'Erasme). Que sont devenus les 25 volumes emportés par l'abbé de Vergès en 1786 ? Sont-ils toujours à Auch ? Et les autres ? Beaucoup de questions restent aujourd'hui sans réponse et il est peu probable qu'ils aient tous été détruits à la Révolution. Alors ? Madame Trainea a-t-elle une réponse même partielle à ces questions ? Je la remercie de ses lumières. Je vous rappelle que l'exposition dure jusqu'au 14 juin, vous pourrez donc la revoir.

Olivier DESTOUCHES

20202323

Christian Lundi, Solange Quéré, Sylvain Quin, Michel Rideau, Olivette Valet, sans oublier notre présidente d'honneur, Jacqueline Ferré.

¹ Trois croissants sur fond d'azur, mitre et crosse d'Abbé, deux palmes nouées sous la pointe de l'écu.

En Bref

Messe à l'abbaye de l'Étoile pour ses 900 ans

Le mardi 20 août à 11h, pour la saint Bernard (le plus connu des cisterciens), aura lieu à l'abbaye une Messe d'action de grâces pour les 900 ans de l'abbaye de l'Étoile.

Cette Messe sera célébrée par Dom Jean Troupeau, ami de l'abbaye, chroniqueur régulier dans le Bulletin et qui est intervenu récemment au colloque du 8 juin dernier. Dom Troupeau sera accompagné des novices de l'abbaye bénédictine de Fontgombault. La Messe sera suivie d'un pique-nique sur place. Parlez-en à vos amis et venez nombreux pour fêter cet anniversaire, dans le prolongement du colloque à l'Étoile.



Venue de la commission de sécurité à l'Étoile

La commission de sécurité, chargée d'éclairer les autorités administratives et politiques (maire, sous-préfet ...) est venue le 18 avril 2024 à l'abbaye de l'Étoile vérifier que tout était en ordre pour les établissements recevant du public (ERP). Le risque étant qu'en cas de travaux à effectuer, l'église abbatiale aurait été administrativement fermée pour le colloque. Nous remercions sincèrement Monsieur le maire d'Archigny d'être intervenu efficacement auprès des services de sécurité et d'avoir répondu à leurs questions. Ces derniers ont finalement donné une nouvelle autorisation pour une durée de 5 ans. En discutant avec le Directeur des services de Grand Châtellerault (GC), celui-ci a signalé à Jacky Roy qu'il **avait reçu des instructions de ne rien faire à l'abbaye de l'Étoile. Au moins, c'est clair !**

Petite précision qui a son importance : pour un local de moins de 200 places, il n'y a pas de commission de contrôle. Ayant aujourd'hui 212 places homologuées dans l'abbatiale, nous avons le temps de réfléchir à la jauge future de l'abbatiale (199 maxi). Cela nous éviterait peut-être des ennuis.



Association pour la sauvegarde de l'abbaye de l'Étoile

Association fondée le 2 janvier 1982
et régie par la loi du 1^{er} juillet 1901



Membre de la Charte européenne
des abbayes et sites cisterciens

A pour objet la « conservation et l'animation de l'abbaye de l'Étoile »

Bureau

Président : Olivier DESTOUCHES

Président- délégué : François GAUTHIER

Vice-présidentes : Paule DUFOUR, Catherine PUGLIA

Secrétaire : Mireille CHANET

Trésorière : Olivette VALET

Autres membres du Conseil d'administration

Ghislaine COMBEPEYROUX, Jean-Yves CHOTARD,

Claude de GIAFFERRI, Gérard GUYONNEAU,

Christian-Siméon LUNDI, Marie-Marcelle PUCHAUD,

Solange QUÉRÉ, Sylvain QUIN, Michel RIDEAU.

Présidente d'honneur : Jacqueline FERRÉ

Bulletin de l'Association pour la sauvegarde de l'Abbaye de l'Étoile

Revue semestrielle, paraissant à la fin de chaque semestre,
adressée aux membres cotisants de l'Association,
et destinée à rendre compte des activités de l'Association
pour faire mieux connaître et aimer l'Abbaye de l'Étoile.

*Pour les adhésions et cotisations (20 euros),
s'adresser à l'Association :
Abbaye de l'Étoile, 86210 Archigny*

adresse courriel : ndetoile86@gmail.com
site Internet : abbaye-etoile.fr

Sommaire

Éditorial du Président

L'Étoile à son zénith

p. 1

Vie de l'Association

- | | |
|--|-------|
| Rapport moral de l'AG du 12 avril 2024 (O. Destouches) | p. 3 |
| Rapport d'activités 2023 (Mireille Chanet) | p. 12 |

Conférence

- | | |
|--|-------|
| L'Étoile et Fontgombault (François Joyaux) | p. 13 |
|--|-------|

Événement

- | | |
|--|-------|
| Exposition à la Bibliothèque Universitaire | p. 21 |
|--|-------|

En bref

- | | |
|---|-------|
| Messe à l'abbaye de l'Étoile pour ses 900 ans | p. 24 |
| Venue de la commission de sécurité à l'Étoile | p. 24 |

Avec le soutien de :

Communauté d'Agglomération du Pays châtelleraudais,
Commune d'Archigny,
Crédit Agricole Touraine-Poitou,
SORÉGIES,
SIVEER